



blyss

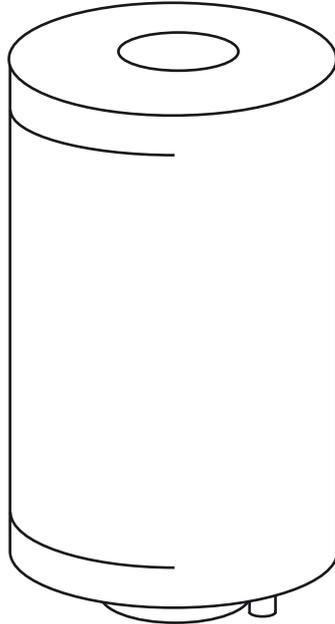
Chauffe-eau électrique

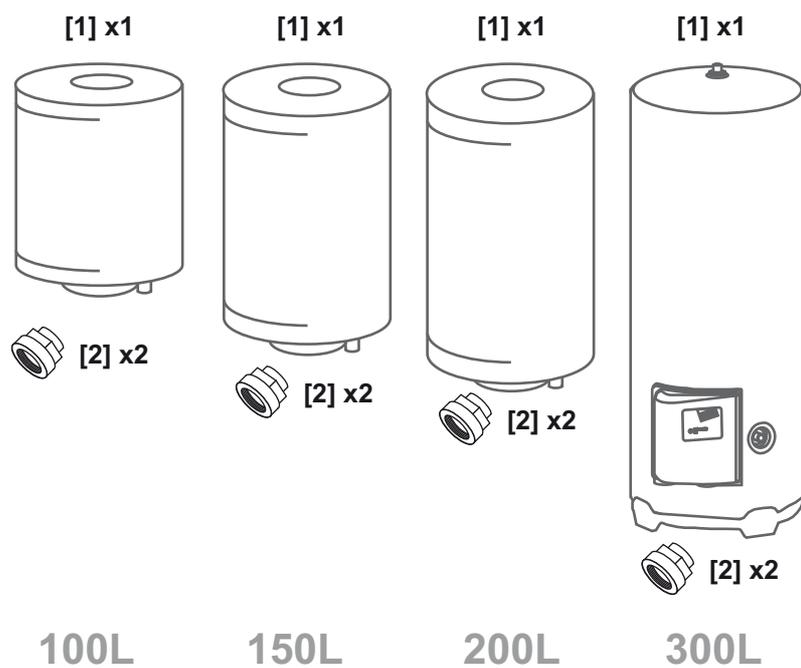
100L Réf : 617537

150L Réf : 617538

200L Réf : 617539

300L Réf : 617540





Ces instructions sont pour votre sécurité. Lisez-les attentivement avant utilisation et conservez-les pour une consultation ultérieure.

C'est Parti ...

	Pour bien commencer	05
	Avant de commencer	06
	Sécurité	08
	Et dans le détail ...	09
	Procédure d'installation	10
	Entretien et maintenance	14
	Détection des pannes	15
	Recyclage	16
	Informations techniques et légales	17
	Garanties	18

Installation

10



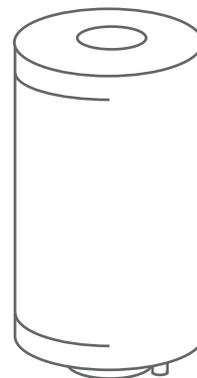
Pour bien commencer ...

Avant de commencer

06

Sécurité

08



05

A vérifier

- Vous êtes un bricoleur averti disposant des connaissances nécessaires en plomberie et en électricité pour réaliser une installation dans les règles de l'art et le respect des normes (notamment DTU60-1 pour la plomberie et NFC15-100 pour l'électricité).
- Vous disposez des outils nécessaires pour réaliser des raccordements hydrauliques et électriques.
- Equipez vous de chaussures de sécurité. Pour les manipulations électriques, portez des gants isolants et une visière de sécurité.

Si vous ne disposez pas de ces pré-requis, confiez la pose à un professionnel.

Vous aurez besoin de

Accessoires obligatoires (éléments non fournis)



1 groupe de sécurité NF

tiges M10 à M14 & rondelles
x2 pour un 100L
x4 pour 150 ou 200L

Accessoires recommandés (éléments non fournis)

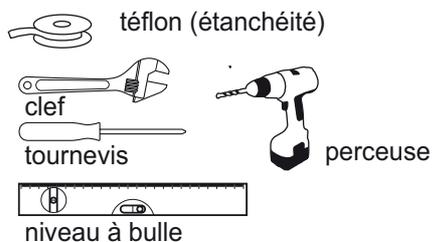


1 réducteur de pression
(si la pression du réseau dépasse 3.5 bars)



1 limiteur de température
(pour éviter les risques de brûlure)

Outils et consommables (éléments non fournis)



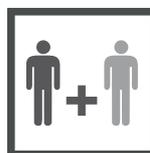
téflon (étanchéité)

clef

tournevis

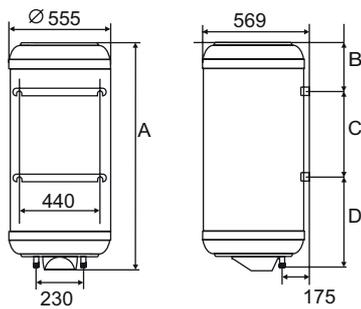
perceuse

niveau à bulle



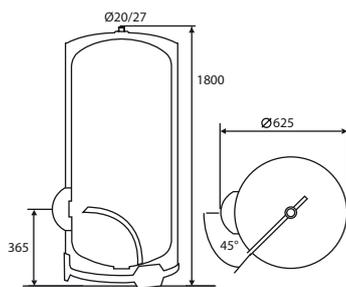
une aide pour placer le ballon à son emplacement

Votre produit



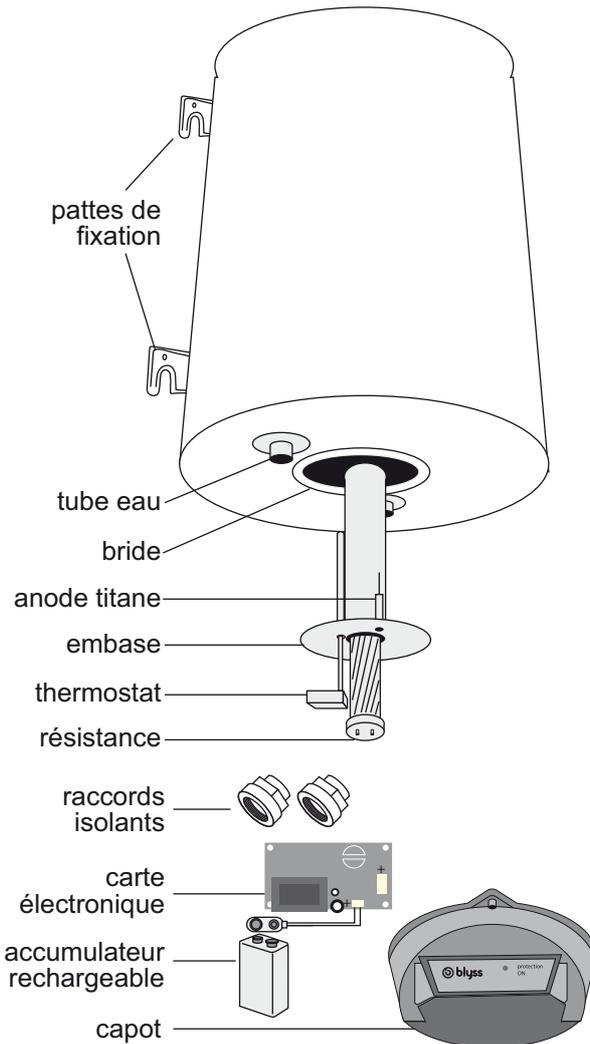
100L 150L 200L

	A	B	C	D
100L	778	168	-	570
150L	1058	278	500	250
200L	1358	268	800	250



300L

LES DIMENSIONS (en mm)



LES ELEMENTS ESSENTIELS DE VOTRE CHAUFFE-EAU

Pour bien commencer ...

Vérifiez que vous avez bien intégré toutes les consignes ci-dessous.



- Coupez impérativement le courant avant toute intervention et assurez-vous que le capot de protection soit toujours correctement remplacé.
- L'eau doit être stockée à plus de 50°C pour éviter la prolifération des bactéries. La température aux points de puisage doit être inférieure à 50°C (60°C dans la cuisine) pour limiter les risques de brûlure. Il est conseillé d'installer un limiteur de température à la sortie du chauffe-eau pour respecter ces deux impératifs.
- Le chauffe-eau doit être raccordé à la terre conformément à la norme. Le raccordement à la terre sur les canalisations est interdit. Le chauffe-eau doit être raccordé à un disjoncteur différentiel 30mA et un disjoncteur 16A via des fils de cuivre rigide d'une section de 2.5mm² minimum.



- Pour la première chauffe, vérifiez que la cuve soit pleine car une chauffe à vide peut provoquer des dommages irréversibles sur l'appareil. Si le chauffe-eau est en jour/nuit, pensez à connecter l'accumulateur (fourni) avant de refermer le capot et laissez l'appareil en marche forcée pendant 24h pour que l'accumulateur se charge.
- Ce chauffe-eau doit être alimenté avec de l'eau du réseau d'une dureté supérieure à 12°F. et d'une pression inférieure à 4.5 bar. Eau de pluie ou de puits interdite.
- La tension appliquée aux bornes de l'appareil devra être conforme à la norme EN5060 et notamment ne jamais dépasser 110% de la tension nominale. Le chauffe-eau doit être protégé en amont par un dispositif de coupure omnipolaire avec une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3mm.
- Un bac de rétention raccordé aux eaux usées devra être installé sous le chauffe-eau de manière à ce que la fuite de la cuve n'engendre aucun dégât.

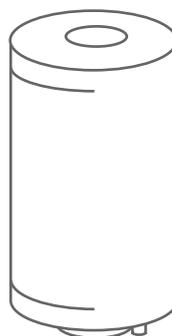


IMPORTANT : pour votre sécurité, lisez les avertissements p 17



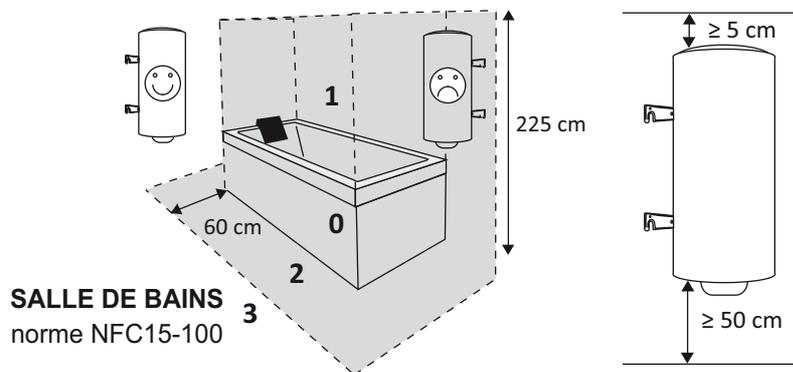
Et **dans** le **détail** ...

Procédure d'installation	10
Entretien et maintenance	14
Détection des pannes	15
Recyclage	16
Informations techniques et légales	17
Garantie	18



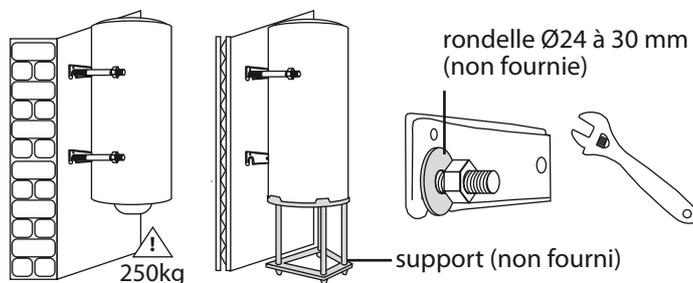
Etape 1 : choisir le bon emplacement

- > Dans un local à l'abri du gel et ventilé.
- > Le plus près possible de la salle de bains. Dans une salle de bains, le chauffe-eau est autorisé uniquement dans le volume 3. Si votre évier est à plus de 8 mètres de canalisations de votre chauffe-eau, il est recommandé d'installer un chauffe-eau d'appoint (10 ou 15 litres sous évier par exemple).
- > En prévoyant un espace de 50cm devant le capot et 5cm au dessus du chauffe-eau pour la maintenance.



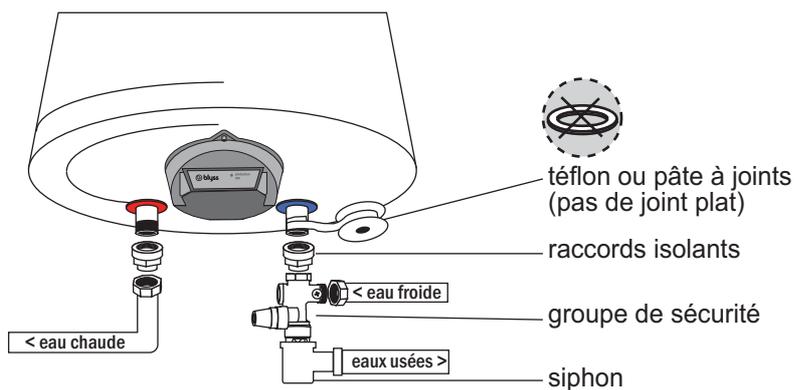
Etape 2 : poser-fixer

- > **100L 150L 200L** : utiliser des fixations supportant plus de 250kg. Si vos fixations murales sont insuffisantes (plaque de plâtre), utilisez un support adapté au n° de fabricant FAB0139ED pour soutenir l'appareil en complément de la fixation murale.
- > **300L** : l'appareil est livré avec son socle. Posez-le en vous assurant qu'il soit bien à niveau.



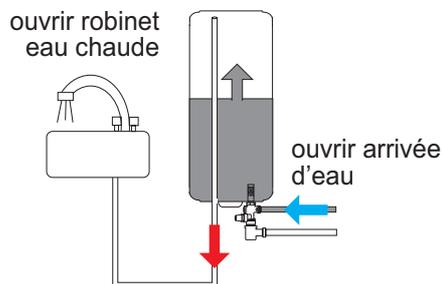
Etape 3 : raccorder l'eau

- > Le groupe de sécurité (non fourni) doit être vissé sur le raccord isolant ou à défaut, à moins de 3 mètres du chauffe-eau via une canalisation rigide sans intercaler aucun élément entre le tube et le groupe (ni vanne d'arrêt, ni réducteur de pression).
- > les canalisations devront être conçues pour résister à 75°C à 7 bar. Il est conseillé d'utiliser du cuivre.
- > l'étanchéité se fait sur les filetages des tubes du chauffe-eau avec filasse et pâte à joint ou téflon. Ne pas utiliser de joint plat.
- > le raccordement aux eaux usées se fait par un siphon ayant une garde d'air d'au moins 20mm et tube PVC diamètre 32mm avec une pente d'au moins 3%.



Etape 4 : remplir

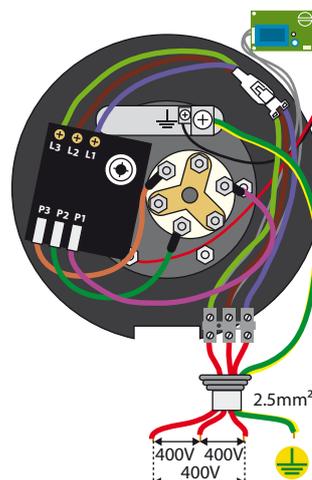
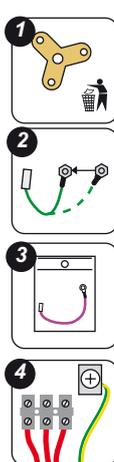
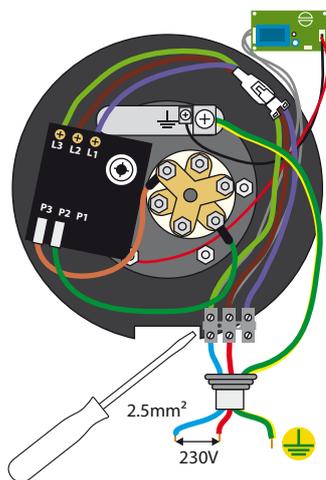
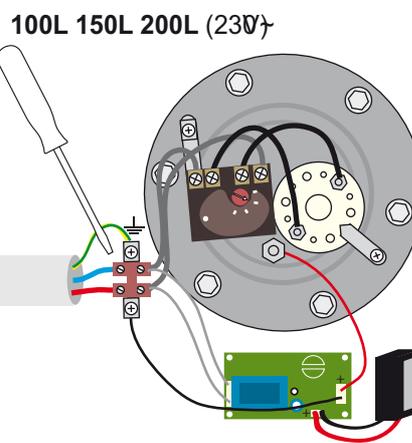
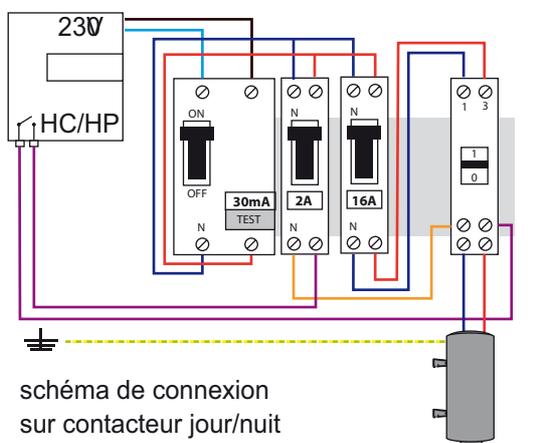
- > Ouvrir un robinet d'eau chaude du logement pour laisser l'air sortir du ballon.
- > ouvrir l'arrivée d'eau
- > quand l'eau s'écoule régulièrement au robinet d'eau chaude, le ballon est rempli.



Etape 5 : raccorder l'électricité

- > Circuit spécialisé : chauffe-eau seul sur son disjoncteur.
- > Fil de cuivre rigide de 2.5mm² minimum.
- > Protection par disjoncteur et disjoncteur différentiel 30mA
- > Respecter les schémas ci-dessous

Et dans le détail ...



300L TRIPHASE 400V
utiliser le kit de conversion fourni
et suivre les étapes 1 à 4

Etape 6 : mettre en service

Avant de refermer le capot :

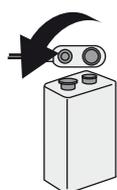
- > Contrôlez la solidité des connexions électriques.
- > Vérifiez qu'il n'y a pas de trace de fuite sur les raccordements hydrauliques ou au niveau de la bride du chauffe-eau.
- > Si votre chauffe-eau est raccordé à un contacteur jour/nuit, connectez l'accumulateur Ni-MH (fourni)

Après avoir refermé le capot :

- > Assurez-vous que la cuve soit bien remplie avant de mettre en chauffe ; lorsque vous ouvrez un robinet d'eau chaude, de l'eau doit s'écouler de manière régulière.
- > Mettez le chauffe-eau sous tension. La première chauffe dure environ 8 heures. Si vous êtes en jour/nuit, laissez le contacteur jour/nuit en position 'marche forcée' pendant 24 heures afin de charger l'accumulateur Ni-MH (fourni).

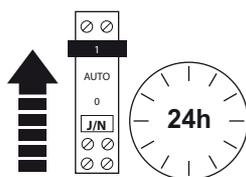
Contrôles à réaliser à la première chauffe :

- > Contrôlez le voyant de protection vert : il doit être allumé.
- > Contrôlez l'étanchéité des raccordements et de la bride du chauffe-eau : après la première mise en chauffe, il est possible qu'il soit nécessaire de resserrer les vis de la bride (coupez le courant avant d'ôter le capot).
- > Contrôlez le groupe de sécurité : en période de chauffe, il doit goutter par le siphon jusqu'à 3% de la capacité du chauffe-eau).



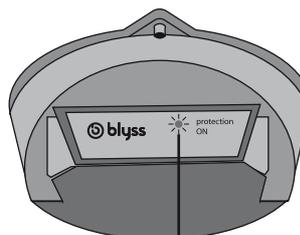
connectez
l'accumulateur
rechargeable

1



mettez en position
marche forcée
pendant 24h

2



le voyant vert
de protection
doit s'allumer

3

Et dans le détail ...

Les 3 règles d'or pour l'entretien

- ① Le voyant vert vous indique que votre cuve est protégée par l'anode titane. L'anode doit être alimentée pour protéger votre chauffe-eau. En cas d'absence, vous pouvez couper le courant pendant les vacances uniquement si vous partez moins de 4 semaines par an et que vous coupez également l'eau afin d'éviter tout mouvement dans la cuve.
- ② Manipulez le groupe de sécurité tous les mois pour éviter qu'il ne se grippe.
- ③ Vidangez le chauffe-eau tous les deux ans pour :
 - éliminer les dépôts de calcaire à la main, sans abrasif ni produit chimique.
 - contrôler la robustesse des connexions électriques et l'état des fils.
 - contrôler le thermostat.

Vidanger le chauffe-eau

- > avant de commencer, munissez-vous d'un joint de bride neuf et coupez le courant.
- > fermez la vanne d'arrivée d'eau du groupe de sécurité
- > ouvrez les robinets d'eau chaude du logement pour laisser l'air entrer dans la cuve pendant la vidange.
- > ouvrez la vanne de vidange du groupe de sécurité pour laisser l'eau s'écouler par le siphon. L'opération peut prendre plusieurs heures en fonction de l'entartrage.
- > ôtez soigneusement le capot, le thermostat et la résistance, puis dévissez les vis de la bride pour ôter l'embase.

Remplacer l'accumulateur Ni-MH

- > avant de commencer, coupez le courant et munissez-vous d'un accumulateur Ni-MH 9V 170mAh minimum.
- > ouvrez le capot et remplacez l'accumulateur.
- > refermez soigneusement le capot après l'intervention.

Pas d'eau chaude

Avez-vous vérifié ...

- > Si vous avez attendu assez longtemps (7 à 8 heures) ?
- > Si votre contacteur jour/nuit est bien en marche forcée ?
- > S'il y a bien du courant aux bornes du thermostat ?
- > Si le bouton de la sécurité de surchauffe du thermostat n'est pas sorti ? (attention : vous ne pouvez le réenclencher qu'une seule fois)

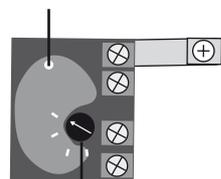
Peut-être devriez-vous changer ...

- > Votre contacteur jour/nuit
- > Le thermostat
- > La résistance

Ou contacter un spécialiste ...

- > diagnostic avancé et dépannage

sécurité du thermostat



réglage de la température

Voyant vert de protection éteint

Avez-vous vérifié ...

- > Si vous avez bien connecté l'accumulateur Ni-MH fourni ? L'accumulateur alimente l'anode pendant les heures pleines et se recharge pendant les heures creuses.
- > Si votre accumulateur est bien chargé ? L'accumulateur doit être chargé en mettant votre contacteur jour/nuit en position 'marche forcée' pendant 24h. Si le voyant vert s'allume en position 'marche forcée' et pas en 'off', remplacer l'accumulateur.

Peut-être devriez-vous changer ...

- > l'accumulateur Ni-MH
- > Votre contacteur jour/nuit
- > Le circuit électronique

Ou contacter un spécialiste ...

- > contrôle de la masse, diagnostic avancé et dépannage

Un problème technique ?
contactez la hotline fabricant

▶ N°Cristal 0 969 32 80 16

APPEL NON SURTAXE

Recyclage



Ce chauffe-eau électrique est conforme à la directive EU-2002/96/EC. Le symbole 'poubelle barrée' sur la plaque signalétique indique que le produit en fin de vie doit être rapporté dans un centre de traitement des déchets électriques et électroniques (DEEE). Pour en savoir plus sur les centres de retraitement, adressez-vous à votre installateur ou à votre magasin Castorama.



Le(s) accumulateur(s) Ni-MH fourni(s) avec l'appareil ne doivent pas être jetés. Déposez les dans un bac de recyclage mis à votre disposition par votre distributeur.

Caractéristiques techniques

Fabriqué par : Ariston thermo group

Marque commerciale : Blyss

	Référence fournisseur	Référence Castorama	Qpr	Puiss. (W)	Poids kg
100 VERT 555 PTEC MO	3040118	617537	1,07	1 200	34
150 VERT 555 PTEC MO	3040119	617538	1,44	1 800	42
200 VERT 555 PTEC MO	3040120	617539	1,83	2 400	52
300 STAB 560 PTEC MO	3000280	617540	2,40	3 000	75

Avertissements

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques ou sensorielles sont réduites, ou à des personnes dénuées d'expérience ou de connaissances, sauf si elles ont bénéficié, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil. Les enfants doivent être surveillés par une personne responsable de leur sécurité afin de s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

Déclaration de conformité

Cet appareil est conforme aux directives européennes.



Garantie

Les dispositions ci-dessous ne peuvent réduire ou supprimer la garantie légale des vices cachés (art 1611 et suivants du Code Civil). Etant donnée la technicité du produit, et dans un souci de protection et de sécurité du consommateur, ce chauffe-eau électrique doit être installé, mis en service et régulièrement entretenu par un professionnel qualifié conformément aux règles de l'art, aux normes en vigueur, et aux prescriptions du livret d'installation. L'appareil doit être utilisé de façon normale, conformément aux règles de l'art, aux normes en vigueur, et aux prescriptions du livret d'installation.

Etant donnée la technicité du produit, les réparations sous garantie doivent être effectuées par un prestataire agréé. Le fabricant décline toute responsabilité si la réparation et la fourniture de pièces détachées est confiée à d'autres professionnels que lui-même ou ses prestataires agréés.

En cas de panne sous garantie, sauf avis du service assistance technique (voir n° en bas de page) l'appareil ne doit pas être démonté. Il doit être expertisé in situ, en eau et en électricité, par un prestataire agréé.

Durée de garantie :

La garantie s'exerce en France Métropolitaine uniquement. Elle se limite à l'échange ou la fourniture gratuite des pièces reconnues défectueuses ou, en cas de fuite de la cuve, du chauffe-eau électrique lui-même, à l'exclusion de tout dommage indirect. Les pièces d'usure (pile, joint) sont exclues de la garantie.

- > La cuve du chauffe-eau est garantie 5 ans
- > Les parties électriques, et le fourreau sont garantis 2 ans
- > Les frais de main d'œuvre et de déplacement pour intervention sous garantie sont pris en charge pendant 2 ans

Dans le cas d'une fuite cuve impliquant un remplacement sous garantie de l'appareil complet pendant la période de garantie main d'œuvre et déplacement, celle-ci ne s'applique que sur présentation de la facture d'installation de l'appareil reconnu comme défectueux, et se limite à la dépose de l'appareil défectueux et à la pose du nouvel appareil in situ, à l'exclusion du transport desdits appareils.

Limites de la garantie

Sont notamment exclues de la garantie les défaillances dues à

Une installation non conforme

- > Appareil ayant subi des chocs ou chutes
- > Appareil installé dans un local exigü, parties électriques non accessibles
- > Absence de groupe de sécurité ou de raccords isolants
- > Absence de bac de rétention
- > Raccordement hydraulique ou électrique non conforme (NF C15-100, DTU60-1)
- > Appareil ayant chauffé à vide

Des conditions d'environnement anormales

- > Appareil installé dans un endroit soumis au gel ou aux intempéries
- > Alimentation avec une eau de puits ou de pluie, ou présentant des critères particulièrement anormaux (le Th doit être supérieur à 12°F) ou non conformes avec les normes en vigueur (DTU 60-1) ou distribuée à une pression supérieure à 4.5 bar.
- > Alimentation électrique présentant des surtensions.

Un défaut d'entretien

- > Entartrage anormal
- > Batterie de l'anode titane usée
- > Connexions électriques mal branchées, filerie en mauvais état.
- > Appareil ayant été hors tension plus de 48h
- > Groupe de sécurité entartré ou défectueux
- > Carrosserie soumise à des agressions extérieures
- > Modification des éléments d'origine sans avis du fabricant ou emploi de pièces non référencées.

Plaque signalétique obligatoire

La plaque apposée près du capot contient le numéro de série de l'appareil. Le numéro de série est obligatoire pour l'ouverture d'un dossier SAV. Un appareil démuné de sa plaque ne pourra en aucun cas faire l'objet d'une procédure de garantie.

Castorama France

BP101- 59175 Templemars

www.castorama.fr

 **N°Azur 0 810 104 104**

Dites «Question» (prix appel local)